

PETIT JOURNAL D'HAUTOT



Concert de musique baroque

dimanche 5 décembre à 16h30

Bénédicte Berlingen au violon Jean-Claude Brasseur au clavecin Arlette Menguy à la viole de gambe

Marché de Noël

dimanche 12 décembre 2021

Un marché de Noël est organisé cette année par le Comité des fêtes

Vœux de l'équipe municipale

samedi 8 janvier 2022 à 15h30

Nous serons heureux de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux du nouvel an

La mairie est ouverte le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h et le mardi de 8h30 à 10h30

Nous contacter : Mairie d'Hautot-sur-Seine - téléphone 0235327282—mail : mairie-sg.hautot.sur.seine@wanadoo.fr notre site internet : http://www.hautot-sur-seine.fr Directeur de la publication : Jean-Louis Roussel

État des lieux sur les travaux

Travaux routiers

Après deux accrochages, heureusement sans gravité, une pétition a été lancée pour les utilisateurs du **rond-point de La Croix-Blanche**. À la demande principalement des parents d'élèves et des usagers de la crèche intercommunale, qui ne se sentaient pas en sécurité, le rond-point, créé au début des années 2000 est devenu inadapté à la fréquence de la circulation et à la vitesse excessive. Il a été réaménagé avec un quadrillage et une chicane de priorité pour casser cette vitesse.

Les routes de la commune ont été contrôlées dans leur ensemble et refaites si nécessaire et la chaussée ne présente plus de trous, notamment la rue des Farceaux.

Place Poullard

Abri Bus

L'ancien abri bus de la place Poullard étant en très mauvais état, avec un toit enfoncé, des gouttières inefficaces et des vitres mal fixées, la mairie a contacté le service transport de la Métropole et un nouvel équipement vient d'être posé. Sa finition et la rampe PMR vont être finalisées incessamment, pour le plus grand bonheur entre autres des collégiens et des étudiants qui partent tôt le matin.

Bouleaux

En considération des modifications climatiques et de leur âge, certains bouleaux de la place Poullard sont devenus dangereux et il a été nécessaire de les abattre.

Projet de panneau lumineux



La commune d'Hautot-sur-Seine étudie la faisabilité de l'installation d'un panneau lumineux d'information de la population. Ce projet est porté par l'équipe municipale. Il doit permettre de prévenir rapidement les habitants et les personnes qui traversent la commune d'un danger industriel ou d'un accident. Mais il a aussi pour fonction de transmettre des informations d'ordre plus général et organisationnel (foire à tout, exposition de peintures, réunions, messages venus de la Métropole, ...). Compte tenu du coût d'une telle installation, un plan de financement est à l'étude : projet d'achat groupé, subventions de l'État et de la Métropole.

Filo'r



Pour notre commune le moyen de transport en commun le plus utilisé reste Filo'r. Comme vous le savez peut-être, la Métropole de Rouen a décidé la gratuité des transports le samedi. Des tickets sont disponibles en mairie pour celles et ceux qui souhaitent profiter de ce service.

Une réflexion sur le fonctionnement de Filo'r a été engagée depuis plusieurs semaines par les services de la Métropole. Les conclusions entraineront peut-être des modifications à compter de l'été 2022. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Saipol

Le Petit Journal d'Hautot a plusieurs fois évoqué les nuisances sonores liées à l'activité de l'usine Saipol de Grand Couronne. La nouvelle direction souhaite agir avec plus de transparence et communique avec la mairie (voir bulletin n°4). Le conseil municipal a été invité, par le directeur de Saipol, à une réunion sur le site de Grand Couronne en présence des représentants de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

L'entreprise s'engage, dans la mesure du possible, à informer à l'avance des troubles induits par son activité.

Si nous pouvons comprendre les enjeux techniques et de sécurité qui entraînent ces nuisances, nous ne pouvons cependant pas nous y résigner.

Le mot du maire

Les maisons de la rue Lezurier de la Martel et du passage Boulongne commencent à sortir de terre. Dans les mois qui viennent, nous allons accueillir de nouveaux habitants avec celles et ceux arrivés depuis deux ans et que nous n'avons pas pu saluer comme il se doit. Comme dans les communes voisines, le nombre d'habitants augmente, la circulation automobile est plus importante dans nos villages. J'ai été plusieurs fois interpellé au sujet des comportements irresponsables de certains conducteurs qui mettent en danger les piétons, les cyclistes et les cavaliers. Avec les services de la Métropole, nous réfléchissons à l'installation d'équipements pour ralentir efficacement la vitesse des voitures. Mais vous savez que de telles installations enlaidissent le paysage, pour éviter cela, je vous invite à faire preuve de plus de responsabilité, à montrer l'exemple, à tenter de convaincre vos voisins et vos amis de rouler moins vite.

La richesse des échanges lors du repas des anciens le dimanche 30 octobre a montré l'importance de ces retrouvailles. Nous avons besoin de ces rencontres humaines. L'histoire de notre village raconte ces moments festifs qui sont au cœur de notre identité. Les enfants passés le dimanche soir pour les bonbons de la fête d'Halloween nous rappellent cela aussi. Nous le savons bien, notre château est un lieu privilégié. C'est un espace de rencontre, de fêtes et de découvertes. C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé de redessiner les plates-bandes du parc et de refleurir l'ensemble. Nous avons confié ce travail à un centre de formation pour adultes handicapés. C'est un devoir de la part d'une municipalité, nous devons montrer l'exemple et offrir aux personnes en situation de handicap la possibilité de réaliser des projets concrets, de vivre des moments d'inclusion en milieu ordinaire et d'avoir le bonheur d'être reconnues et utiles.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bien terminer cette année 2021 en famille et avec vos amis. Surtout, prenez grand soin de vous et de vos proches. Nous vous donnons rendez-vous en 2022 avec le sixième numéro du Petit Journal d'Hautot.

Jean-Louis Roussel Novembre 2021

Etat civil Parrainage civil

Le 18 septembre 2021, s'est déroulé au château le parrainage civil d'Ange en présence de nombreux invités puisqu'il précédait le mariage officiel de ses parents. Le petit ange a été gâté et, du haut de ses trois ans, vient de faire sa première rentrée à l'école d'Hautot.

Mariages

Le 18 septembre 2021, le premier adjoint, aidé par la troisième adjointe, ont eu le plaisir d'officier pour marier Angèle Hangard et Adrien Quesnel, devant une belle affluence et de nombreux visages connus, les familles étant de la boucle. Tous nos vœux de bonheur aux mariés et à leurs agréables familles.

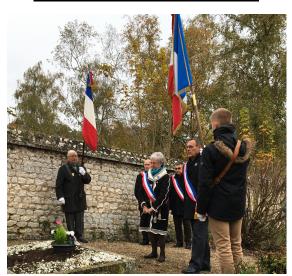
Le 2 octobre 2021, après bien des atermoiements, c'est avec une grande joie que le mariage de Stéphanie Albert et Denis Delforge a enfin pu être célébré. Nous souhaitons aux mariés <u>SANTÉ</u>, bonheur et longue vie à Hautot.

Naissances

Bienvenue à tous ces charmants bambins qui pourront profiter avec bonheur en grandissant des belles structures de notre commune :

- Loïs Élouard 20.04.2021
- Lihanna Le Goff 4.07.2021
- Robin Justin 25.08.2021
- Swan Chetouani 19.09.2021

Cérémonie du 11 novembre 2021



À 11h11, comme chaque année. Une vingtaine de personnes de tous âges se sont réunies devant le monument aux morts, autour des porte-drapeau René Boutin et Jordan Vincent. Journée ordinaire d'automne, pour un rendezvous au rituel intangible, dont la signification première – commémorer l'Armistice qui mit fin à la « Grande guerre », celle qui, dans toutes les communes de France, a inscrit en masse, comme nulle autre dans notre histoire, les noms des Français morts dans les tranchées, la plupart très jeunes – honore depuis 2012 « tous les morts pour la France ».

Des impératifs de mise en page nous avaient contraints, dans le précédent bulletin, à vous proposer un article sur les hirondelles et les martinets dans une version réduite. Bien que le propos soit moins de saison, la rédaction a tenu à restituer ici cet article dans son intégralité et à remercier son autrice.

Hirondelles et martinets sont de retour, merci de les accueillir comme il se doit, par Anne-Sophie Charpy

Comme vous le savez, les hirondelles annoncent le printemps. Mais saviez-vous qu'au Moyen-Âge, nos ancêtres croyaient que les hirondelles s'enterraient dans la vase des marécages chaque hiver ?! Les observant prélever de la terre dans des flaques ou au bord des lacs (pour faire leur nid), ils avaient trouvé là la cause de leur disparition saisonnière. Nous savons maintenant qu'il n'en est rien! Les hirondelles étant des insectivores, elles migrent tout simplement vers le sud (en Afrique pour les hirondelles européennes) chaque année d'octobre à mars-avril pour trouver leur nourriture.

Les hirondelles font partie de la famille des hirundinidés. Mais attention, une hirondelle peut en cacher une autre! En Normandie, vous pouvez observer l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle de cheminée (ou rustique), mais aussi dans certaines zones humides l'hirondelle de rivage. Les deux premières sont visibles à Hautot-sur-Seine.

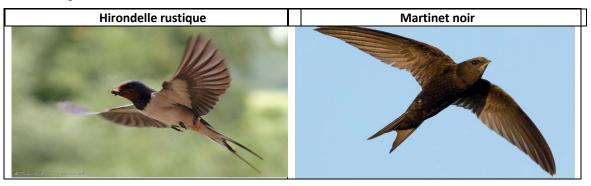
Quelques semaines après les hirondelles, les rouges-queues, les pouillots... arrivent le martinet, le coucou et même le rare loriot (pour les plus chanceux!).

Les martinets ressemblent aux hirondelles mais sont plus grands et reconnaissables à leurs ailes en forme de faux. Ils font partie d'une autre famille, les apodidés, un mot dérivé du grec "apou" signifiant sans pieds. Il faut dire que ce voltigeur hors pair ne se pose que pour élever ses petits. Sinon, il chasse, boit, dort, s'accouple, recueille les matériaux pour son nid... en volant! Migrateur comme l'hirondelle, il parcourt chaque année des milliers de kilomètres entre l'Afrique et l'Europe, soit jusqu'à 4 millions de kilomètres dans sa vie!

Mais la situation de ces oiseaux n'est pas bonne : le nombre d'hirondelles a baissé de 40% en 30 ans, celui des martinets de 48% en 20 ans en France. Pour quelle raison ? Ces espèces souffrent de la raréfaction des insectes volants du fait de l'utilisation de pesticides. Elles sont aussi victimes de la baisse du nombre de lieux de nidification. Les hirondelles de cheminées nichent sous les corniches des maisons, dans des écuries, des hangars, les hirondelles de fenêtre sous les toits ou dans l'embrasure des fenêtres, les martinets dans un trou, sur un toit ou dans une fissure. Mais les bâtiments modernes, aux matériaux souvent lisses (verre, acier, béton...), sont souvent moins adaptés à l'accueil de ces espèces, même si l'architecture HQE commence lentement à chercher à intégrer la biodiversité.

Pour préserver ces oiseaux, que faire ? N'utilisez pas de pesticides, préservez les nids existants, installez des nichoirs à hirondelles, mobilisez-vous. Et sachez qu'il est tout simplement interdit de détruire les nids des espèces protégées. Les amendes varient en fonction du nid, s'il est vide, avec des œufs, des oisillons... L'amende minimum est aux alentours de 1 000 € pour un nid vide et va jusqu'à 12 000 € avec une condamnation pour un nid habité.

Lors de l'aménagement de la cabane à livres du village, tout a été fait pour préserver l'habitat du couple d'hirondelles de cheminée qui y niche chaque année, espérons qu'il reviendra encore les années suivantes ainsi que ses descendants.



Concours de pétanque, par Michel Duval

Le dimanche 5 septembre, le Comité des Fêtes a organisé un concours de pétanque dans le parc du château. Les préparatifs étaient placés sous la houlette de Christiane Soudé et Pierre Vilcoq.

Dès 9h, un café de bienvenue accueillait les joueurs et la trentaine de participants se pressait autour de la table des organisateurs afin de procéder aux formalités d'inscription et de tirage au sort des équipes. Les premiers concurrents se mesuraient rapidement par équipes de deux joueurs sous un soleil encore ardent de fin d'été, dans la bonne humeur et le fair-play.

La matinée s'est clôturée par un apéritif suivi d'un succulent repas préparé par un traiteur et servi dans la grande salle du château.

Jean-Louis Roussel, le maire de Hautot, vint saluer les convives et encourager les joueurs pour les épreuves de l'après-midi, après-midi qui fut tout aussi active et agréable que la matinée, acharnée pour les joueurs aguerris ou plus dilettante pour les joueurs plus philosophes, venus comme le disait Pierre de Coubertin, avant tout pour participer.

Une fois toutes les parties jouées et le tableau récapitulatif intégralement rempli, les résultats furent proclamés. Le grand vainqueur de la journée fut Marc Léger-Samia.

Nous tairons l'identité du dernier mais il ne démérita pas et chaque participant fut récompensé et repartit avec un cadeau de son choix offert par le Comité des Fêtes.

C'est en se promettant de revenir l'année prochaine que les compétiteurs se quittèrent.



Nettoyons la nature, par les élèves de l'école Maurice Genevoix

Vendredi 24 septembre, le matin, les élèves de l'école d'Hautot-sur-Seine se sont donné rendez-vous au stade de foot. Ils se sont équipés de gants, chasubles et sacs pour partir nettoyer la forêt. Ils se sont séparés en deux groupes pour réaliser deux circuits différents afin de nettoyer la forêt. Accompagnés des deux maîtresses, de Mme Hartout, M. Poret, M. Quesnel et Mme Hamel, ils ont ramassé beaucoup de déchets comme un spot, des bouteilles en verre, du plastique, du carrelage, du fer en grande quantité, du fil barbelé ou encore des cartouches de fusil.

Au retour à l'école, les élèves ont pesé les déchets et ils ont trouvé 66kg. Ces déchets ont été déposés pour être emmenés à la déchetterie.

Cette action a été réalisée pour protéger la faune et la flore. Les élèves espèrent que les personnes seront plus respectueuses de la nature et arrêteront de polluer.

Marché de Noël

Le Comité des Fêtes organise un marché de Noël au château le 12 décembre 2021

De nombreux artisans vous proposeront chocolats et pâtisseries, bijoux artisanaux, objets et sacs en tissu, meubles à restaurer, artisanat du Mali, sculptures de fer, « sculptures » sur bois, meubles design, objets de décoration divers, relooking de baskets, ...

RESTAURATION SUR PLACE (saucisses-frites) Venez nombreux



Annonce

Sophrologie à Sahurs

Depuis le 30 août 2021, un cabinet de sophrologie a ouvert ses portes à Sahurs. Aurélie Mignot-Vincent, sophrologue titrée RNCP (remboursement par certaines mutuelles), vous reçoit au sein de son cabinet ou à votre domicile.

La sophrologie est une méthode verbale et non tactile. Elle emploie un ensemble de techniques (respiration, décontraction musculaire et visualisation positive) qui agit sur le corps et le mental. Le but est de retrouver un état de bien être afin d'affronter les défis du quotidien avec sérénité. Stress, addictions, douleurs, manque de confiance en soi...

Téléphone: 07 81 65 00 63

Mail: <u>aurelie.mv.sophro@free.fr</u>

Site: https://amv-sophro-75.webself.net

Coupes de bois

Après l'épisode de sécheresse de l'été et la tempête de cet automne, plusieurs arbres des bois communaux ou du parc du château sont morts ou ont été fragilisés, avec des têtes et des grosses branches cassées.

Les arbres dangereux vont être abattus ou élagués par un professionnel et, si des Hautotais souhaitent les débiter pour du bois de chauffage, ils sont priés de se faire connaître en mairie ou auprès d'Alain Langlois, 06.08.86.44.23 avant la fin de l'année.

Les intéressés doivent avoir la capacité de débiter, scier, tronçonner et transporter les arbres qui leur seront attribués.

Selon le nombre de demandeurs et la quantité de bois allouée, une somme forfaitaire vous sera demandée.



Merci

Un grand merci à tous ceux, bénévoles et élus, qui participent avec entrain et compétence, au dynamisme de notre commune :

Pour les journées du patrimoine : merci à Roger J., à Catherine, à Roger T., à Michel et à Corinne qui ont tenu des permanences à l'église Saint Antonin.

Pour la cabane à livres: merci à Roger T., Thérèse, Michel, Alain, Didier et Catherine sans qui la cabane n'aurait pu voir le jour. Et un merci particulier à Antoine Laurent pour la réalisation de la pancarte qui invite les passants à la pause lecture.

Pour le repas des Anciens: merci aux jeunes qui ont apporté leur aide et leur bienveillance à l'égard de nos Aînés lors du repas qui s'est déroulé le 30 octobre.

Pour le nettoyage de la commune : merci à tous ceux qui, de leur propre initiative ou de manière encadrée, contribuent par leur action à garder notre commune et nos berges propres et agréables à la promenade.

Pour toutes les petites améliorations qui facilitent notre vie quotidienne : merci aux élus qui travaillent dans l'ombre, discrètement mais efficacement.

Repas des Anciens, par Marie-France Jean

Chers amis.

Tout d'abord un grand merci à M. le maire Jean-Louis Roussel ainsi qu'au Comité des Fêtes et plus particulièrement à Christiane Soudé et à la patte artistique de Catherine Caron-Langlois pour ce « dîner des Anciens » qui fut un moment convivial de retrouvailles très sympathique. Réunis autour de tables bien dressées, les convives ont pu apprécier l'excellent repas. Il se dégageait de l'assemblée un bien-être et une certaine joie communicative. À l'année prochaine donc, bien amicalement à tous.





Les Impromptus, par Marianne Devars



Le samedi 7 et le dimanche 8 août 2021, les habitants des Boucles de la Seine étaient invités à un spectacle au château d'Hautot-sur-Seine, présenté par la compagnie In Fine qui mêle les arts du cirque et des chorégraphies aériennes.

Ils étaient cinq, bien décidés à en découdre avec les lois de la pesanteur mais pour cela notre château a dû prêter sa façade sud pour l'événement. Ses pierres bienveillantes auxquelles sont venus s'accrocher pitons et mousquetons ont permis aux membres de cette compagnie d'évoluer tels des insectes à l'horizontale sur ses parois verticales.

Alors, pour un temps, ses vieilles pierres se sont réveillées et ont repris vie. Un étrange ballet s'est installé, peuplé de cordes, de poulies et de bloqueurs qui ont participé à ces mouvements dans l'espace. On devinait la lenteur des gestes, la notion de force et de difficulté, ces corps qui souffrent et se balancent dans le vide mais n'en montrent rien. Ce fut un moment féérique.

Au son lancinant de la trompette qui accompagnait chaque mouvement, nous invitant à la rêverie, nous voyions, nous décryptions l'amplitude des mouvements, l'énergie déployée pour ces quelques dixièmes de secondes volés à la gravité.

En fin de spectacle, devant la tyrolienne qui relie les murs du château à un cèdre centenaire, nous avons ressenti cette légèreté. Et puis tout s'est arrêté. Mais nos yeux d'enfants émerveillés devant ces prouesses verticales garderont longtemps encore le souvenir de ce spectacle.







La maison des Farceaux, bientôt 1000 ans, par Alain Demombynes



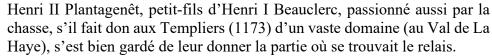
C'est au début du XIIe siècle qu'un relais de chasse a été construit par Henri I Beauclerc, fils de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre. En effet celui-ci était passionné de chasse et la forêt de Roumare, forêt royale, était très giboyeuse. Ses emblèmes, le lion* et le léopard, sont ainsi représentés en statues au niveau du toit (« acrotères » au bas des rampants). Ce relais de



chasse a été réalisé avec la pierre de Caumont (la même que celle de l'abbaye de Jumièges ou de St Martin de Boscherville). Cette pierre comportait peu de silex, donc facile à tailler, et était peu gélive, c'est à dire résistait bien au gel.



Des graffitis à l'intérieur témoignent de la période de construction avec des formes de navires proches de celles de la « Tapisserie de la reine Mathilde » (Bayeux).





Un de ses fils, Richard Cœur de lion, celui qui a fait construire le château Gaillard aux Andelys, n'a pas manqué de profiter du relais de chasse. Ce n'est pas étonnant ainsi que l'on ait retrouvé, au niveau de l'embarcadère d'Hautot, à l'occasion de l'élargissement de la zone d'évitage, une épée du XIIIe siècle.

Plutôt mégalomane, il aurait remplacé sur les statues de lion l'emblème d'Henri I Beauclerc par le sien (et de sa mère Aliénor d'Aquitaine), soit un lion! En revanche les cerfs en relief sur le blason des léopards n'ont pas été touchés.



Ce n'est qu'à la Renaissance que le relais a été transformé en habitation, cette fois avec une pierre de Seine et Oise (pierre « jaune »), moins chère que la pierre de Caumont.

Au XVIIe siècle la maison ne faisait plus partie du domaine royal, mais appartenait à la famille du Comte d'Auffay (qui possédait aussi un château du XVe siècle à Oherville). Au XIXe siècle, la maison était occupée par la tante du Comte d'Auffay, Mme de Maronne. Celle-ci, n'étant pas aristocrate, était à Hautot appelée par dérision « La Baronne ».

A la mort du Comte Alfred Lepoultier d'Auffay, la famille a décidé de vendre. Averti par le docteur Barré, habitant d'Hautot et républicain convaincu (il a offert une statue de Marianne à la Commune), son cousin Gabriel Demombynes, avocat à la Cour d'Appel de Paris, a décidé d'acheter le domaine des Farceaux (1867). Son neveu, Maurice, membre de l'Institut de France, y est mort et a été enterré à Hautot. Son petit-fils s'efforce de sauvegarder le bâtiment pour qu'il dure encore longtemps.

